

FICHE DE POSTE
PRESIDENT(E)
SECTION RANDONNEURS NORVILLOIS

Les missions du Président

- Coordonne l'animation de la Section ;
- Motive les animateurs de randonnées et autres bénévoles lors des sorties, séjours, actions menées par la Section ;
- Etablit l'ordre du jour et conduit les réunions de bureau et l'assemblée générale ;
- Assure la tenue des réunions et anime les débats ;
- Veille à l'application des décisions prises en réunion du bureau et en assemblée générale de la Section ;
- Signe les contrats au nom de la Section ;
- Contrôle l'équilibre de la trésorerie ;
- Recherche ses financements pour la réalisation des activités de la Section ;
- Communique au nom de la Section dans la presse, les médias, et avec les adhérents.

- Représente la Section devant l'AMSL, la FFRP, le CDRP91, GENERATIONS MOUVEMENT - FEDERATION DE L'ESSONNE, la mairie et tous partenaires ;
- Veille au respect des statuts et du règlement intérieur de l'AMSL ;
- Veille à l'application des décisions prises en conseil d'administration et en assemblée générale de l'AMSL ;
- Veille à l'application des instructions de la FFRP.